

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 13 Décembre 2016

Délibération n°89 - 2016 relative aux sorties de biens de l'inventaire comptable

Vu l'article L3212-2 du Code général de propriété des personnes publiques,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne autorise la sortie de biens de l'inventaire comptable tels que listés en annexe.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	6
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Liste des Sorties d'inventaire 2016

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 15.12.2016

Document mis en ligne le : 15.12.2016